



Syndicat Intercommunal  
d'Eau Potable de l'Est Lyonnais

Associant les Communes de :  
GENAS - JONS - PUSIGNAN - ST-BONNET-DE-MURE  
ST-LAURENT-DE-MURE - ST-PIERRE-DE-CHANDIEU - TOUSSIEU

## **Compte rendu de la réunion du comité syndical du 15 juin 2022**

Le 15 juin 2022 à 19h, le comité du SIEPEL s'est réuni au pavillon Saint Pierre, dans le parc du château de Rajat, à St Pierre de Chandieu, sur convocation adressée le 7 juin 2022.

### Délégués présents avec voix délibérative :

Laurence JURKIEWIEZ	GENAS	Jean-Marc JOVET	ST BONNET DE MURE
Jacques COLLET	GENAS	Martine GAUTHERON	ST LAURENT DE MURE
Isabelle LE GREN	JONS	Robert LEROY	ST PIERRE DE CHANDIEU
Patrick BOUSQUET	PUSIGNAN	Raphaël IBANEZ	ST PIERRE DE CHANDIEU
Nicolas BECHDOLFF	PUSIGNAN	Claude HUMBERT	TOUSSIEU
Jean-Paul DEMEREAU	ST BONNET DE MURE	Florian MERCIER	TOUSSIEU

### Délégués absents avec voix délibérative :

Hervé CHAMPEAU (pouvoir à Jacques COLLET)	GENAS
---	-------

### Délégués présents sans voix délibérative :

Michel JEANNOT	ST BONNET DE MURE
Clément GROSSAT	PUSIGNAN

Nombre de délégués titulaires : 14

Nombre de délégués suppléants : 14

Nombre de présents : 12  
Nombre de votants : 12

Nombre de présents : 3  
Nombre de votants : 1

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président, Raphaël IBANEZ, ouvre la séance.

Monsieur Florian MERCIER propose de remplir les fonctions de secrétaire.

### **Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars 2022**

En l'absence d'observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **Délibération 22-3 -1 - Rapport annuel du Président 2021**

Le Président présente à son assemblée un rapport annuel conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Tous les membres du comité ont été destinataires du rapport annuel du Président sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable.

Monsieur le Président précise que les tarifs sont inchangés. De plus, afin de financer les travaux d'interconnexion avec la 3CM, un second emprunt a été contracté en 2021, ce qui conduit à un encours de la dette au 31 décembre 2021 à 1 875 802,30€.

Une légère baisse des consommations d'eau est observée sur l'ensemble des communes. Cela s'explique par plusieurs facteurs, notamment le temps pluvieux durant l'été 2021.

M. Nau, du cabinet MERLIN, précise que les rendements augmentant, les consommations baissent.

Enfin, la mise en place de la télérelève dans toutes les communes participe à une meilleure gestion de la facturation en eau.

**Après en avoir discuté et délibéré, le comité, à l'unanimité, adopte le rapport du Président pour l'année 2021.**

### **Délibération 22-3 -2 – Rapport annuel du délégataire 2021**

Conformément à l'article 1411-3 du C.G.C.T., le délégataire fournit un rapport annuel.

M. BRIGAUD présente, pour le délégataire VEOLIA, les indicateurs techniques et financiers de ce rapport et retrace les faits marquants et investissements réalisés pour l'année 2021.

Ce document est tenu à disposition des délégués au secrétariat du SIEPEL.

Monsieur BRIGAUD précise que VEOLIA est délégataire jusqu'en décembre 2027. Il indique également que le rendement du réseau est de 92,5%, en légère baisse par rapport à 2020 (93,4%). Pour mémoire, le Grenelle fixe un seuil plancher de 85%, le réseau du SIEPEL est donc bien au-dessus.

Pour autant, le délégataire préconise des travaux de réhabilitation sur le groupe de reprise n°3 de la station de Balan, un devis va suivre.

Les volumes non-comptés sont de l'ordre de 20,16 m<sup>3</sup>/jour/km, en hausse par rapport à 2020 (18,21). Cela s'explique par le vieillissement des jointures aux points de jointage.

Cette hausse est à relativiser ; en effet, la Métropole de Lyon présente des volumes non-comptés doublés. Quant aux communes, leurs volumes non-comptés sont bien plus importants, mais ce n'est pas comparable car leurs réseaux ont beaucoup plus de connexions (avec les particuliers).

Pour information, Monsieur BRIGAUD présente un sujet d'actualité dans le domaine de l'eau : la vigilance concernant les métabolites. Une réunion d'information est organisée en Septembre par VEOLIA sur le sujet. Ainsi, VEOLIA a une vigilance sur la détection de molécules en lien avec les pesticides. A ce jour, le réseau du SIEPEL en présente en quantité infime, non-représentative.

**Après en avoir discuté et délibéré, le comité, à l'unanimité, prend acte du rapport du délégataire VEOLIA pour l'année 2021.**

### **Travaux en cours**

Monsieur Nau, représentant le cabinet MERLIN, présente l'avancement des travaux du SIEPEL.

- Les 3 réservoirs :
  - Nouvelle bêche de Balan : une vigilance est en cours sur le maintien de la température de l'eau à 24°C, au-dessus de laquelle le chlore n'est plus efficace.
  - Saint Pierre de Chandieu : la nouvelle cuve de 300m<sup>3</sup> est terminée ; la mise en service est prévue pour bientôt.
  - Toussieu : le génie civil est fini ; la mise en service est prévue sous peu.

- Le réservoir de Saint Bonnet de Mure :
  - Il reste à réaliser la remise en état de la parcelle. La fin des travaux est prévue dans l'été.
- L'interconnexion avec la 3CM :
  - Les travaux sont achevés à ce jour. La réception de fin des travaux est fixée au jeudi 30 juin 2022.

**La séance est levée à 19h43.**